



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 21 septembre 2022

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis complémentaire d'un montant de **16 200 000 €** concernant le projet « Centre omnisports Henri Schmitz – Hall 3 - construction construct ».

Le devis initial de 34 000 000 € a été voté en date du 18.12.2020.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,
Architecte-Directeur

Concerne : Centre Omnisports Henri Schmitz - Hall 3 - construction
 Objet : Devis complémentaire
 Article : 4/822/221311/19084



Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins,

Veuillez trouver ci-dessous le devis complémentaire du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Le présent devis comprend le solde des coûts pour la finalisation de l'aménagement du nouveau hall des sports « COH53 » à Lallange. On constatera une hausse globale des prix par rapport aux estimations initiales d'env. 16.2 mio. d'Euros. Cette augmentation est essentiellement due à la hausse anormale des prix dans le domaine de la construction. Le devis est basé sur un scénario d'augmentation de prix de 4% par semestre, pour la durée du chantier.

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « approuvé par le conseil communal dans sa séance du »

	Désignation des travaux	montant hors tva
1	Partie Architecte (WW+)	24.757.457,00
2	Partie ingénieur statique (Schroeder & ass.)	6.279.333,00
3	Partie ingénieur techniques spéciales (Felgen & ass.)	5.933.784,00
4	Divers et imprévus	364.710,00
	Sous-total - cout des travaux hors TVA	37.335.284,00
5	Frais et honoraires (18%)	5.513.420,00
	Prix total hors TVA	42.848.704,00
	TVA - 17%	7.284.279,00
	Prix TTC	50.132.983,68
	Montant déjà voté	-34.000.000,00
	Montant restant à voter	16.132.983,68
	Montant arrondi à voter	16 200 000,00 €

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
 Architecte